



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-43216>

Département(s) de publication : **77, 75**

Annonce n° **26-43216**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : COMMUNE D EMERAINVILLE

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21770169700013

Ville : EMERAINVILLE

Code postal : 77184

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 77, 75

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://achat-national.safetender.com/#/home>

Identifiant interne de la consultation : 2026-01

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Achats et Marchés Publics

Adresse mail du contact : marches@mairie-emerainville.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 160054000

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété. - Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices

disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 22/05/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Mairie d'Emerainville

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Infogérance et maintenance de proximité du système d'information et périphériques associés

Code CPV principal - Descripteur principal : 50312000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Infogérance et maintenance de proximité du système d'information et périphériques associés

Lieu principal d'exécution du marché : Territoire communal

Durée du marché (en mois) : 36

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et 215400 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Les critères d'attribution figurent dans le règlement de la consultation. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à partir de sa notification au titulaire. Il sera ensuite reconductible tacitement 2 fois, par période successive de 1 an, soit pour une durée totale de 3 ans.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/04/2026